

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 26 juin 1773

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 26 juin 1773, 1773-06-26

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1205>

Informations sur le contenu de la lettre

Incipit L'œuvre posthume de ce pauvre Helvétius, ou plutôt de ce riche Helvétius est-elle...

Résumé Golitsyn veut dénier l'œuvre posthume d'Helvétius à [Cath. II]. Censure impitoyable. Thomas.

Justification de la datation Non renseigné

Numéro inventaire 73.68

Identifiant 1569

NumPappas 1325

Présentation

Sous-titre 1325

Date 1773-06-26

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
• Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreBest. D18438. Pléiade XI, p. 389-390
Lieu d'expéditionFerney
DestinataireD'Alembert
Lieu de destinationParis
Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais
Sourcecopie, d., « à Ferney », 3 p.
Localisation du documentOxford VF, Lespinasse III, p. 166-168

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné
Auteur(s) de l'analyseNon renseigné
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification
le 20/08/2024

Best, D18438 pp. 33-34
26 juin 1773 Voltaire à D'Alembert 1325
LETTER D18436 • 1569

June 1773

même égaler en âge le millénaire Noé, le précurseur de la justice à tout l'ancien monde, et que personne n'entendit!

Je me sers de la voie de M. D'Alembert pour vous faire parvenir cet ouvrage; j'espère que vous voudrez bien le regarder favorablement (sauf le mot *anecdote*).

J'ai l'honneur d'être avec respect
Mons^r &c. . .

V.

MANUSCRIPTS 1. cc (Bn, bound in [J. M. J.
Thomasseau de Coursay], *Anecdotes sur*

des citoyens virtueux de la ville d'Angers
[Paris 1773]; 2. Beuchot 1975).

D18437. Voltaire to Gabriel Cramer

[c. 25 June 1773]*

Le vieux malade veut finir sa carrière en découvrant au moins la vérité s'il ne peut pas la faire triompher.

Il prie Monsieur Cramer de se joindre à lui et de faire imprimer sur le champ ce précis¹ historique du procès de M^r de Morangiès, sur une feuille séparée, qui se joindra aux feuilles de L'Inde où qu'on pourra en détacher à volonté.

Il est nécessaire d'envoyer sans délai cette feuille à plusieurs conseillers du parlement.

Monsieur Cramer peut sans doute employer plusieurs presses à la fois; il ne peut les faire servir à une cause plus juste et plus digne de sa manière de penser.

MANUSCRIPTS 1. o^o (Bn N24333, f. 223). — Maggs (London 1925), cat. 464, no. 1678.

EDITIONS 2. Gagnébin, pp. 279-80.

TEXTUAL NOTES

* ED places this letter in August 1773, because of a misunderstanding; Voltaire clearly refers here to the work cited in

Best D18387, note 8, the full title of which

is *Fragments sur l'Inde, sur le général Lalli,*

et sur le comte de Morangiès.

COMMENTARY

¹ *Précis du procès de M^r le comte de Morangiès contre la famille Perron* (Paris 1773).

D18438. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

L'œuvre posthume de ce pauvre Helvetius, ou plutôt de ce riche Helvetius est elle, ou est-il parvenu jusqu'à vous, mon très cher philosophe? M^r le prince Galitzin qui en est l'éditeur, veut le dédier à la sublime Catau. Il est bon de la mettre en commerce avec les morts; car elle ne répond point aux vivants. Je

33

1369

1369
1325

June 1773

LETTER D:843

m'imagine que les impératrices n'aiment pas plus les conseils que les généraux d'armée et les gouverneurs de province ne les aiment.

Dulcis in expertis cultura potentis amici.¹

Quoi qu'il en soit, on sera fort étonné si on lit ce livre de voir le papisme traité de religion abominable qui ne peut se soutenir que par des bourreaux le despotisme traité à peu près comme le papisme, et le tout dédié à la puissance la plus despotique qui soit sur la terre.

Je ne sais plus comment faire pour vous envoyer de ces petits recueils dont le principal mérite est dans le dialogue de René et de Christine. Les commis à la douane des pensées sont impitoyables.

Ne m'oubliez pas je vous en prie auprès de l'éloquent m^r Thomas², que je préfère sans contredit à Thomas d'Acquin, et surtout à Thomas Dydime, comme je vous préfère à tous les charlatans qui réussissent dans les cours, et qui même réussissent pour un temps auprès d'un public ignorant et sans goût.

Adieu, mon cher philosophe, consolons nous tous deux du siècle.

à Ferney ce 26^e juin 1773

V.

MANUSCRIPTS 1. cc (Th.D.N.B., Lespi-
nasse, iii. 166-8).

COMMENTARY

¹ Horace, *Epistles*, i.xviii.86.

EDITIONS 1. Kehl ixix. 197-8.

² this is probably an allusion to the recently published new edition of his *Oeuvres* (Amsterdam &c. 1773); Ferney catalogue, B:828; BV3282.

TEXTUAL NOTES

* in ED: this letter is dated 26 July, an obvious editorial mistake long since corrected.

D18439. Voltaire to François Louis Claude Marin

26^e juin 1773

J'ai reçu, Monsieur, en dernier lieu la moitié d'un imprimé, peut être le reste viendra aujourd'hui. Je me flatte aussi que M^r de Tolendal répondra à mes questions.

J'ignore quelle espèce de grâce le roi lui a faite; mais je vois que je m'étais trompé en le prenant pour un neveu et pour un héritier, cela change prodigieusement l'espèce de travail auquel on m'avait engagé. Il ne faut tromper ni son avocat ni son confesseur. M^r De Tolendal n'est nullement en droit de demander la révision du procès, et quand il serait fils unique légitime, il ne l'obtiendrait pas. La famille De Thou n'a jamais pu obtenir dans les temps les plus favorables la révision du procès criminel d'Auguste de Thou à qui le cardinal de Richelieu avait si injustement fait couper la tête.

M^r De Tolendal me répond sur la noblesse des Lalli, qu'ils avaient un château en Irlande dès le septième siècle; en ce cas, sa maison est beaucoup